



PLANNING PISCINE VACANCES TOUSSAINT 2020-2021

JOUR	Créneaux	Couloirs/ Bassin Sportif	Vestiaires garçons/ filles	Surveillance	Licenciés concernés
LUNDI 19 OCTOBRE	08h00 à 10h00	1 ligne d'eau	A et B	VINCENT	Compétions et tous les loisirs adultes
LUNDI 19 OCTOBRE	20h00 à 21h00	1 ligne d'eau	C impair et D impair	VINCENT	Compétions et tous les loisirs adultes
MARDI 20 OCTOBRE	08h00 à 10h00	1 ligne d'eau	A et B	VINCENT	Compétions et tous les loisirs adultes
JEUDI 22 OCTOBRE	08h00 à 10h00	1 ligne d'eau	A et B	VINCENT ET MELISANDE	Compétions et tous les loisirs adultes
JEUDI 22 OCTOBRE	20h00 à 21h00	1 ligne d'eau	A et B	VINCENT et MÉLISANDE	Compétions et tous les loisirs adultes
VENDREDI 23 OCTOBRE	08h00 à 10h00	1 ligne d'eau	A et B	VINCENT	Compétions et tous les loisirs adultes
SAMEDI 24 OCTOBRE	9h00 à 11h00	2 lignes d'eau	A et B	EMA ET MELISANDE	Compétions et tous les loisirs adultes
DIMANCHE 25 OCTOBRE	07h45 à 09h15	4 lignes d'eau	A et B	Surveillance Club	Compétions et tous les loisirs adultes
LUNDI 26 OCTOBRE	08h00 à 10h00	1 ligne d'eau	A et B	EMA	Compétions et tous les loisirs adultes
JEUDI 29 OCTOBRE	08h00 à 10h00	1 ligne d'eau	A et B	MELISANDE	Compétions et tous les loisirs adultes
SAMEDI 31 OCTOBRE	09h00 à 11h00	4 lignes d'eau	A et B	MELISANDE	Compétions et tous les loisirs adultes

ENTRAINEMENT JEUNES : SE CONFORMER AUX DIFFERENTS GROUPES WHATSAPP ECOLE DE TRIATHLON



CONSIGNES

* Les triathlètes **devront attendre impérativement l'accord du responsable d'encadrement ou surveillant pour entrer dans l'eau**. En cas de non respect de cette règle, le club ne sera pas tenu responsable en cas d'incident ou d'accident.

* L'accès aux vestiaires sera possible dix minutes avant l'heure du créneau réservé, la sortie s'effectuera trente minutes au maximum après l'heure de fin du créneau réservé.

* Vestiaires A/ C impair pour les hommes

* Vestiaires B/D impair pour les femmes

* L'adhérent ne respectant pas les horaires ainsi que les couloirs prescrits par la convention, entraînera l'annulation par l'autorité compétente de la carte délivrée pour une période donnée ou définitivement le cas échéant.

*La carte encodée doit être présentée à chaque passage. En cas d'oubli de celle-ci, votre accès sera refusé.

*Si votre carte n'a pas été remise à jour en début de saison (avec le coupon délivré par le club), l'accès sera aussi refusé.

*Si pour n'importe quelle raison, la surveillance ne peut être assurée sur un créneau : celui est annulé, votre accès sera interdit. Vous devrez donc vous acquitter d'une entrée payante si le créneau se situe sur une période d'accès public.